

Le Citron de Menton est à présent reconnu par en IGP par l'[INSTITUT NATIONAL DE L'ORIGINE ET DE LA QUALITE](#) / T : 01.73.30.38.00. suite à l'accord de la Commission européenne. Le Citron de Menton est produit dans 5 communes des Alpes-Maritimes. Cette indication géographique protégée a pour but de préserver les dénominations géographiques et de déterminer l'origine d'un produit. 1.290 produits sont déjà protégés.